

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° II-CF1470

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Corbière, M. Bernalicis, Mme Rubin, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiet, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 40

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel a pour but de supprimer l'article 40 de ce PLF, afin de marquer notre désaccord avec le montant des crédits ouverts pour les comptes d'affectation spéciale et les comptes de concours financiers pour 2020.

En effet, nous nous opposons à la baisse des crédits de certains comptes de concours financiers. Par exemple, le compte de concours financiers « avances à l'audiovisuel public » va voir ses crédits baisser de 3,36 % en 2020, alors même que ce secteur aurait au contraire besoin de davantage de financements pour remplir son rôle de service public.

Le but de cet amendement est donc de s'opposer à cette situation, en vous proposant d'ouvrir plus de crédits au titre de ces comptes d'affectation spéciale et de ces comptes de concours financiers pour 2020.